

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RACCORDEMENT

Ce document est à imprimer et à joindre à votre courrier.

Vous avez mis en service votre installation gaz naturel moins d'un an après votre raccordement au réseau ?
Vous pouvez alors bénéficier d'une aide financière pour vos frais de raccordement, selon les conditions de votre offre.

Pour ce faire, il vous suffit de remplir ce formulaire et de joindre à votre courrier les documents suivants :

- **Un RIB**
- **La copie de votre contrat de fourniture**

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Email :

Adresse postale :

.....

Votre installation :

N° de PCE :

Date de mise en service de l'installation (jour / mois / année) :

Adresse du point de consommation :

.....

Merci de nous faire parvenir l'ensemble de ces documents à l'adresse suivante :

**R-GDS – Direction du Développement Commercial
14 place des Halles
67000 STRASBOURG**